

beaucoup et je craignoit que cela m'empêcheroit de m'en défaire. Mais grâce à Dieu, voilà cette affaire finie ; je suis fâché que Monsieur Méllot n'est pas plus content de moi, malgré toutes les peines que je me suis donné pour lui.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus distingués, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

de Magis.

L'ORGUE DE JEHANSTER PROVIENT DE BOLLAND

par Richard FORGEUR *

L'église paroissiale de Jehanster (commune de Polleur) n'est pas bien vieille. Édifiée de 1852 à 1854, elle succède à une modeste chapelle du 18^e siècle, érigée en 1832 seulement en église paroissiale. Elle possède peu de pièces de mobilier ancien mais elle abrite, au premier étage de la tour, un petit buffet d'orgue qui paraît dater de la deuxième moitié du 17^e siècle¹.

Les buffets d'orgue de cette époque sont rares en Belgique, à fortiori dans les églises rurales. On sait, en effet, que celles-ci ne possédaient pas d'orgues avant le 19^e siècle². C'est lors de la vente des biens nationaux, vers 1798-1800, que des fabriques d'églises acquièrent des orgues de couvents ou de paroisses supprimés³.

Auparavant, seules les églises cathédrales, collégiales ou celles des couvents importants et des paroisses urbaines en possédaient ; toutefois, au cours du 17^e et surtout du 18^e siècle, des églises paroissiales situées dans des bourgs ou dans des campagnes riches et peuplées acquièrent l'instrument de musique tant souhaité pour rehausser le culte. On connaît le zèle des paroissiens de cette époque pour la splendeur des cérémonies : de nombreux achats de vêtements liturgiques, d'argenterie, de meubles d'églises en font foi ainsi que les nombreux agrandissements, restaurations ou reconstructions des édifices du culte, particulièrement dans le pays de Herve. Citons, à titre d'exemples : Herve (1671), Eupen (1703), Theux (1623), Bolland (1734-1743), Spa (1743) Hodimont (1747), Soumagne (vers 1755), Chênée (1756), Stavelot (1758), Couvin (1767), Herent (1769).

Ce n'est évidemment pas la modeste chapelle de Jehanster qui aurait pu se procurer alors un orgue. Non, bien au contraire, ce n'est que tard dans le siècle suivant que la chose a pu se produire. La richesse du 19^e siècle permit à bien des conseils de fabrique de remeubler les églises, souvent en néo-gothique, et de revendre, parfois à vil prix, les anciens meubles baroques⁴.

* *Adresse de l'auteur : Boulevard d'Avroy 39, 4000-Liège.*

1. Historique de la paroisse, description du mobilier de l'église et de l'orgue dans le catalogue *Trésors d'art religieux du marquisat de Franchimont*, Theux, 1971, in-8° carré, p. 68.

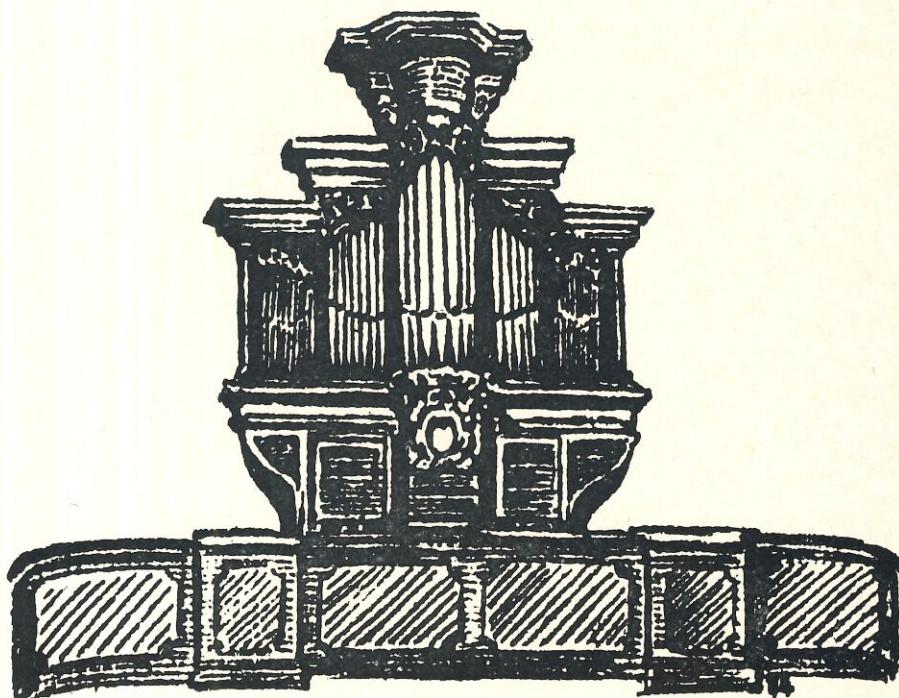
2. Si l'on excepte celle de Vreeren, au sud de Tongres, où la présence d'un orgue est attestée par documents d'archives, dès le 15^e siècle ! — J. GRAUWELS, *Orgels Vreeren* (1480 en 1541) dans *LIMBURG*, 40 (1961) 49-51.

3. Par exemple, Glons, Flémalle-Haute, Soiron, Moha.

4. Ainsi le remarquable orgue de Robustelli placé à Saint-Servais, à Liège, fut vendu à Crisnée. Le « Picard » de la cathédrale Saint-Paul fut cédé vers 1896, aux salésiens.

C'est de cette circonstance que profita Jehanster en 1873, pour acheter l'orgue de Hombourg⁵ qui fut ainsi sauvé de la destruction.

Mais cet orgue de Hombourg, construit, nous l'avons vu, au 17^e siècle, provenait-il, lui, de ce village ? Hombourg aurait-il, déjà à cette époque, possédé un orgue ? C'est quasi impossible à croire.



On pouvait, par conséquent, supposer que Hombourg avait profité de la vente des biens nationaux pour s'en procurer un. En effet, les couvents de Sinnich (dont le mobilier fut, en partie, acheté par l'église de Teuven) et de Hoogeruts n'étaient pas loin^{5bis}.

Ce n'est cependant pas dans cette direction qu'il fallait chercher.

Parmi les liasses de documents comptables de la fabrique d'église de Hombourg⁶ se trouve un petit cahier où le curé a inscrit les dépenses dues au transfert de l'orgue et du jubé de l'église des récollets de Bolland à Hombourg. De nombreuses journées de travail sont payées au menuisier Linzen, à son fils et à ses aides pour le démontage des deux meubles, à Bolland, et leur placement à Hombourg, en 1804. Malheureusement aucune précision n'est donnée sur l'instrument. Par contre, une feuille de papier porte des noms de registres ; en voici la transcription fidèle :

| | |
|---------------|-------------------------------|
| Bourdon 8' | flûte travers pour le larigot |
| Flute 4' | clairon |
| Doublée [sic] | Deux claviers |

5. Lettre datée du 21/9/1973 de Monsieur l'abbé Gilson, curé de Jehanster qui, avec son obligeance coutumière, me confirme que les archives de la fabrique d'église contiennent de nombreux détails concernant l'achat de l'orgue à Hombourg, en 1873, pour 550 frs. Il fut alors restauré par la firme Peereboom et Leyser.

5bis. L'orgue de Hoogeruts fut acheté par Fouron-le-Comte qui le revendit à Eckelrade (Gronsveld) où il se trouve de nos jours.

6. Déposés aux Archives de l'Etat à Liège, liasse 22. Cette liasse et la suivante contiennent les traces du payement régulier du traitement de l'organiste.

| | |
|------------|-------------------------------------|
| Larigot 4' | deux soufflets |
| Tierce | changeement de deux tremblens [sic] |
| Cromhorne | reparation de l'orgue. |

J. Binvignat, facteur d'orgues
rue de la plancher vis à vis
l'église S. Nicolas Maestricht ⁷.

Cette énumération de jeux ne paraît pas révéler l'état de l'instrument à cette époque. En la comparant à celle de 1930 on constatera une grande différence. A cette époque la firme courtraienne Anneessens-Marinus compléta le bourdon et la flûte et plaça le bourdon sur sommier séparé. L'orgue comprenait alors : bourdon, flûte, violon, prestant, trompette, doublette, quinte au manuel et une sous-basse au pédalier. En 1970, la firme Thomas, de Ster, restaura l'orgue et y ajouta une tierce et une fournitute ⁸.

Si le facteur d'orgues Binvignat est bien connu ⁹ son intervention possible, sinon probable, à Hombourg reste obscure, de même que l'état de l'orgue avant son transfert de Bolland à Hombourg, car les archives des récollets de Bolland semblent avoir disparu et les livres consacrés à l'histoire de ce village n'en disent rien ¹⁰. Au pied de la tourelle, un blason, malheureusement effacé, porte, dans le bas, des traces de peinture rouge. Seraient-ce les armoiries du donateur de l'orgue ? Dans ce cas, le seigneur de Bolland (un Lannoy-Clervaux) est exclu, car le champ de son blason était d'argent. On ne peut retenir davantage la possibilité d'y voir les armoiries du gardien du couvent ; ceux-ci n'en portent pas. Seraient-ce celles du couvent ? J'en doute ¹¹.

Souhaitons que d'autres recherches dans les archives éclairent un jour davantage l'histoire de l'orgue des récollets de Bolland.

7. Cette grande église paroissiale était située près de la tour de la collégiale Notre-Dame et relevait du chapitre de cette église. Le siège de la paroisse ayant été transféré à Notre-Dame, en 1837, St-Nicolas fut démolie. La Plankstrast longe les annexes du cloître de l'église Notre-Dame, au nord.

8. A. GILSON, F. PASQUASY et A. VANDERMEULEN, *Jehanster*, p. 75, 76 et 94 ; *Jehanster*, 1973, polycopié. Selon ces auteurs, il resterait encore quatre jeux de 1680 environ. Le buffet semble de cette époque : il comporte une tourelle séparant quatre plates-faces de hauteur décroissante.

Les récollets de Waremme, eux, avaient déjà acquis un orgue en 1634. B.S.A.H.D.L. 5 (1889) 149.

9. Son activité est décrite dans G. QUAEDVLEEG, *Maastricht orgelstad*, Maastricht, 1968, *passim*.

10. A. DE RYCKEL, *Histoire de la seigneurie libre de Bolland*, dans B.S.A.H.D.L., 22 (1930) 73-257. — J. MEUNIER, *Épigraphie des environs de Verviers. Inscriptions et blasons de Bolland et de Theux*, Liège, 1933. — A. BAGUETTE, *Toponymie de Bolland* dans B.I.A.L. 65 (1945) 113-135. — Le couvent des récollets fut fondé en 1624 ; son histoire est écrite aux pages 201-205 de l'article de A. de Ryckel. L'église est démolie mais quelques bâtiments subsistent, très défigurés. J'ignore le sort des autres meubles de l'église.

11. Au 17^e s. l'orgue des carmes chaussés de Liège, était surmonté de leurs armes. Celui des récollets de Liège (St Nicolas), n'en porte pas.